

# PLAN DE RECONNAISSANCE DU MÉCÉNAT INDIVIDUEL



Chers mécènes et futurs mécènes,

Vous trouverez ci-dessous les différents avantages proposés selon le montant de votre soutien. D'autres formats peuvent être envisagés, je suis à votre disposition pour en discuter.

Chaleureusement,

Caroline

	AMI ≥ 1000 €	BIENFAITEUR ≥ 3000 €	GRAND BIENFAITEUR ≥ 5000 €	AMBASSADEUR ≥ 10000 €
Newsletter trimestrielle réservée aux mécènes	✓	✓	✓	✓
Présence dans le générique de l'aftermovie	✓	✓	✓	✓
Invitation aux temps forts des mécènes	✓	✓	✓	✓
Accès au Club des mécènes*	✓	✓	✓	✓
Présence sur le site internet (sur accord)		✓	✓	✓
Présence sur le dépliant (sur accord)			✓	✓
Invitations soirée d'ouverture	2	2	2	4
Accès à la billetterie des mécènes*				
Pass pour tous les spectacles du festival au Club des mécènes			4	8

\*Club des mécènes : espace réservé  
\*\*Billetterie dédiée, accessible avec votre adresse mail, à raison de 2 places par spectacle, tarifs préférentiels, contingent de places bloquées  
Pour les mécènes individuels, le don minimum annuel est fixé à 1000 €  
Déduction fiscale de 66% du montant du don sur l'IR (Impôt sur le Revenu), dans la limite de 20% du revenu annuel.

## COMMENT FAIRE ?



### EN LIGNE

Paiement par virement via le **formulaire de don en ligne**



### PAR CHÈQUE (avec le bulletin de don)

À l'ordre de l'association Les Scènes de Bréhat, Crech Tarec, 22870 Ile de Bréhat

Ou **contactez-nous** à : [caroline.vannini@scenesdebrehat.fr](mailto:caroline.vannini@scenesdebrehat.fr)